

## Une nouvelle feuille de route universelle sur le développement durable

En septembre 2015, **les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats (5 P)**. Il porte une vision permettant de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

**Les 17 Objectifs de développement durable**, et leurs **169 cibles**, ou sous-objectifs, forment le cœur de l'Agenda 2030. Leur champ et leur ambition sont considérablement renforcés par rapport aux Objectifs du millénaire pour le développement qui avaient été adoptés en 2000. En effet, les trois dimensions du développement durable sont désormais intégrées de manière transversale. Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que **le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau** mais aussi **la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique** ou encore **la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.**

L'Agenda 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques.

## La France s'engage au Forum politique de haut niveau 2018

Tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'agenda, avec le même degré d'ambition, tout en tenant compte de la variété des situations. Ils sont invités à rendre compte annuellement de leurs progrès devant le Forum politique de haut niveau des Nations unies.

Cette enceinte des Nations unies, créée lors de la conférence Rio+20, **se réunit chaque année au niveau des ministres et tous les quatre ans au niveau des chefs d'État et de gouvernement pour assurer le suivi des progrès vers les ODD.**

Depuis l'adoption de l'Agenda 2030, la France y rend compte chaque année des avancées de la mise en

œuvre des ODD. En 2018 le Forum a pour thème la transformation vers des sociétés durables et résilientes et se penchera sur les ODD dédiés à l'eau, aux énergies propres et d'un coût abordable, aux villes et territoires durables, à la consommation et à la production responsables, à la biodiversité terrestre et aux partenariats.

Pour réussir, il est crucial de bâtir des partenariats et de susciter la mobilisation de **tous les acteurs : ministères, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, territoires et citoyens.**

En France, c'est le ministère de la Transition écologique et solidaire, en relation étroite avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui pilote la mise en œuvre nationale des ODD. **Ils travaillent en concertation avec les organisations de la société civile.**

## Une nouvelle impulsion pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable

Lors du comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) le 8 février 2018, sous la présidence du Premier ministre et en présence de Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, le gouvernement a réaffirmé son engagement à mettre en œuvre les ODD sur le plan national et international. Il s'agit d'assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable et de renforcer la synergie dans la mise en œuvre entre l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris.

Une feuille de route sur la mise en œuvre des ODD par la France va être pilotée par la Déléguée interministérielle au développement durable en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Elle sera portée par un comité de pilotage interministériel qui veillera à la coordination de sa mise en œuvre et à la mobilisation de l'ensemble des ministères et des acteurs de la société française. Cette feuille de route fera appel à une revue des politiques publiques au regard des ODD et définira des priorités d'action pour la France pour l'atteinte des ODD.

### Ministère de la Transition écologique et solidaire

Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris  
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



DICOM-CGDD/DEP/16147-3 - Mars 2018 - Photos : Fotolia, S. Giguët et A. Bouissou /MTE - Impression : MTE/SG/SPSS/ATL - Imprimé sur du papier certifié ecolabel européen

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**L'Agenda 2030, c'est quoi ?**



C'est un  
**programme universel  
 de développement durable**



Il a été adopté par  
**193 pays à New York**  
 en septembre 2015

**Ce sont 17 objectifs**

pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats



**La mise en œuvre des objectifs de développement durable en France**

Le Forum politique de haut niveau 2018 se penchera sur les ODD dédiés à l'eau (ODD 6), aux énergies propres et d'un coût abordable (ODD 7), aux villes et territoires durables (ODD 11), à la consommation et à la production responsables (ODD 12), à la biodiversité terrestre (ODD 15) et aux partenariats (ODD 17).



**Le gouvernement s'engage pour la mise en œuvre des ODD**  
 La feuille de route de la France sera élaborée en concertation avec la société civile

**Les Assises de l'eau en 2018**  
 pour une meilleure qualité et gestion de l'eau

**Lancement de la feuille de route Économie circulaire**  
 en avril 2018

**Stratégie nationale de biodiversité**  
 Un nouveau plan ambitieux en faveur de la protection et la valorisation de la biodiversité

**Plan de rénovation des bâtiments**  
 pour réduire de 60 % la consommation énergétique du parc tertiaire privé à l'horizon 2050

**Généralisation du chèque énergie en 2018**  
 pour aider les ménages à revenus modestes à payer leurs factures d'énergie